



9 août 2023

(23-5429)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DE LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

TÜRKIYE: RÈGLEMENT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION
SUR LA DÉLIVRANCE DE BREVETS EUROPÉENS (CONVENTION
SUR LE BREVET EUROPÉEN) EN TÜRKIYE

Membre notifiant	TÜRKIYE
-------------------------	---------

Précisions sur le texte juridique notifié

Titre	Règlement sur la mise en œuvre de la Convention sur la délivrance de brevets européens (Convention sur le brevet européen) en Türkiye
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/TUR/23_11350_00_x.pdf
Situation de la notification	[X] Première notification [] Modification ou révision du texte juridique notifié [] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Le Règlement notifié couvre les principes, les règles et les conditions régissant la mise en œuvre de la Convention sur le brevet européen en Türkiye.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	9 janvier 2001
Autre date	Publication: 9 janvier 2001

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	28 mars 2023
------------------------------------------------	--------------

Autres renseignements	<p>https://www.mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=12152&MevzuatTur=7&MevzuatTertip=5 <i>(Règlement sur la mise en œuvre de la Convention sur la délivrance de brevets européens (Convention sur le brevet européen) en Türkiye (en turc))</i></p> <p>https://www5.tbmm.gov.tr/tutanaklar/kanunlar_kararlar/kanuntbmmc084/kanuntbmmc084/kanuntbmmc08404504.pdf <i>(Loi portant ratification de la Convention sur la délivrance de brevets européens (Convention sur le brevet européen) (en turc))</i></p>
Organisme ou autorité responsable	<p>Turkish Patent and Trademark Office (TURKPATENT)</p> <p>13 Hipodrom Street 06560 Yenimahalle Ankara Türkiye</p> <p>https://www.turkpatent.gov.tr</p> <p>Téléphone: (+90 312) 303 1 303 Adresse électronique: contact@turkpatent.gov.tr</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.